

Défi math 2017 - circonscription de Tulle nord
Règlement de la phase « Les échanges de problèmes »

➤ **Au retour des vacances d'hiver : rédaction de problèmes par les élèves**

- Pendant 3 semaines, les élèves rédigent un problème par semaine.
- La tâche englobe la rédaction de l'énoncé et celle de la solution.

- La rédaction peut être effectuée :
 - individuellement,
 - par binômes,
 - collectivement (dispositif conseillé au CP).

- Au CP et au CE1, chaque problème rédigé doit appartenir à une des catégories enseignées, chaque enseignant décidant de fixer ou pas une contrainte de rédaction.
- Au CE2, Monsieur Problèmes fixe des contraintes de rédaction qu'il communique en début de semaine.

- **A l'issue des 3 semaines de rédaction :**
 - **Au CP et au CE1, 2 problèmes sont sélectionnés.**
 - **Au CE2, 3 problèmes sont sélectionnés (1 par contrainte).**

➤ **A partir du 27 mars 2017 : échanges de problèmes entre classes**

- Chaque classe ayant sélectionné 2 ou 3 problèmes (voir ci-dessus), les échanges entre classes d'un même défi commencent suivant le calendrier établi.

- Les problèmes sélectionnés sont envoyés dans le même temps :
 - aux élèves des classes du défi, pour résolution,
 - à Monsieur Problèmes, pour validation.

- A réception, les élèves résolvent les problèmes sans connaître les consignes fixées pour la rédaction.

Chaque classe recevant des problèmes effectue obligatoirement un retour aux élèves concepteurs, à la date fixée par le calendrier. **Tout retard d'envoi des problèmes ou des réponses doit faire l'objet d'une information aux écoles concernées.**

- Chaque classe envoie à Monsieur Problèmes quelques-uns des problèmes non sélectionnés (de 7 à 10), **sous la forme d'un fichier Word ou Open Office**, en vue de leur utilisation lors de la rencontre de fin de projet.